
SOMMAIRE DE LA LETTRE N°131

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- La peur au ventre
- Etats-Unis, la ruée vers l'or noir a payé
- L'Arabie Saoudite maintient le cap

Si vous étiez absent cette semaine...

- Le retour de l'inflation, enfin presque
- France, la production industrielle n'a pas aimé avril
- Les Etats-Unis se préparent au rebond

Le Coin de la Conjoncture

- Japon, toujours à la recherche d'un deuxième miracle
- Nouvelle Zélande, presque un coin de paradis
- Commerce international, ce n'est plus comme avant

Le Coin des Tendances

- Le robot, le meilleur ami de l'Homme ?
- La France a-t-elle déjà perdu la bataille des robots ?
- Les robots financiers débarquent
- Restera-t-il demain un hôtel en France ?

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 12 juin 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	4 901	-0,40 %	4 272
Dow Jones	17 898	+0,98 %	17 823
Nasdaq	5 051	-0,34 %	4 777
Dax Allemand	11 196	-0,01 %	9 805
Footsie	6 784	-0,29 %	6 566
Stoxx 50	3 350	+0,04%	3 146
Nikkei	20 407	-0,26 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans	1,3270 %	1,1720 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,847 %	0,833 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	2,377 %	2,381 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 12 juin 17 H 30)	1,1276	+1,44 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (vendredi 12 juin)	1 179	+0,28 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 12 juin)	64,350	+1,84 %	57,54

La peur au ventre

Avec l'accumulation d'informations contradictoires sur la Grèce et dans l'attente d'une éventuelle annonce de la FED sur le relèvement des taux, les investisseurs commencent à perdre patience et à s'auto-angoisser.

Les marchés obligataires sont très nerveux avec comme symbole l'envolée du taux de l'emprunt hellène à 10 ans à 11,566 % quand celui à 2 ans a atteint 25,5417 %. Les taux des titres publics espagnols et portugais ont également fortement progressé. Le Bund allemand à 10 ans a franchi de manière temporaire la barre des 0,9 %.

Mais au-delà des mouvements humeurs, la semaine se conclut pas un réel attentisme avec des indices stables en légère baisse.

La négociation avec la Grèce continue cahin-caha. Si le ministre d'Etat Alekos Flabouraris a assuré qu'un accord reste possible d'ici à la prochaine réunion de l'Eurogroupe, prévue jeudi 18 juin, des voix discordantes ont retenti au sein du FMI et des institutions européennes. Faire peur sans pour autant franchir la ligne rouge, c'est un peu tout le jeu de poker menteur qui se joue actuellement.

Avant l'Eurogroupe, il faudra suivre la réunion de la FED prévu le mercredi 17 juin, dans la soirée. D'ici à mercredi, une nouvelle batterie d'indicateurs sera publiée. Vendredi, l'indice de confiance du consommateur de Reuters-Université du Michigan est ressorti au-delà des attentes en juin, progressant de 3,9 points à 94,6, contre 91,5 anticipés par le marché. Les prix à la production ont quant à eux rebondi de 0,5 % en mai, soit leur plus forte augmentation depuis septembre 2012.

Pétrole, Etats-Unis, la ruée vers l'or noir a payé

Titre honorifique mais oh combien symbolique, les Etats-Unis sont redevenus, en 2014, le premier producteur mondial d'hydrocarbures en grande partie grâce aux pétroles de schiste et bitumineux. Les Etats-Unis avaient perdu cette première place en 1975. Depuis 2011, les Américains occupent la plus haute marche du podium pour la production du gaz naturel.

Cette montée en puissance des Etats-Unis a eu pour conséquence, l'année dernière, la chute des cours qui sont passés de plus de 105 dollars à 40 dollars avant de se redresser à 60 dollars. Les Etats-Unis ont réduit leurs importations en provenance du Moyen Orient de 20 % en quatre ans. Pour 2015, la production américaine devrait rester élevée ; une baisse est attendue courant 2016 du fait du report d'un certain nombre d'investissements.

Pétrole, l'Arabie Saoudite n'entend pas changer de stratégie

L'Arabie saoudite serait prête à augmenter sa production de pétrole dans les prochains mois à un nouveau record pour répondre à la demande mondiale. « Nous avons beaucoup de brut (..) Vous ne verrez aucune réduction de la part de l'Arabie saoudite », a indiqué à Reuters Ahmed al Soubaei, directeur général chargé du marketing, après avoir rencontré des responsables indiens à New Delhi.

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a augmenté sa production au mois de mai à environ 10,3 millions de barils par jour (bpj), son plus haut niveau historique. L'Arabie Saoudite considère que le marché n'est pas encore assaini et, de ce fait, pas encore suffisamment contrôlé par les pays membres de l'OPEP.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

Le retour de l'inflation, enfin presque...

Avec l'augmentation du prix du pétrole et des produits alimentaires, au mois de mai, l'indice des prix à la consommation (IPC) a, en France, augmenté de 0,2 % contre 0,1 % en avril. Sur un an, il s'élève à 0,3 %. Corrigé des variations saisonnières, il croît de 0,3 % sur un mois comme sur un an.

En mai 2015, l'indicateur d'inflation sous-jacente (ISJ) qui ne tient pas compte des facteurs conjoncturels de hausse (matières premières...) croît de +0,2 % (après +0,1 % en mars et avril) et de 0,6 % sur un an (après +0,4 % en avril).

D'ici le mois d'août, le Gouvernement devra se prononcer sur le taux du Livret A qui est actuellement de 1 %. Il a jusqu'à maintenant refusé de suivre le Gouverneur de la Banque de France qui réclame une baisse du taux. En l'état actuel des prix, le taux devrait passer à 0,75 %. Avec les élections régionales dans le viseur, le Gouvernement devrait opter pour le statu quo.

Les prix sont à la hausse dans l'ensemble de la zone euro. Ainsi, d'après Eurostat, l'inflation s'est établie à +0,3% sur un an en mai 2015, c'est 0,9 point de plus que son niveau (négatif) du mois de janvier.

La facture pétrolière ayant regagné 25% depuis le début de l'année, explique la moitié du rebond. Mais, la progression des prix est également imputable au redressement des biens manufacturés, relativement sensibles à la baisse de l'euro, et à une hausse un peu plus marquée que prévu de ceux des services (+1,3% sur un an en mai), ces derniers intégrant une forte composante salariale.

Cette évolution conforte les positions de Mario Draghi qui considère qu'il est impératif d'éviter que les baisses de prix ne se généralisent via le canal des anticipations et la formation des salaires. C'est cette menace qui l'a convaincu de recourir à l'assouplissement quantitatif.

Les rachats d'actifs et autres prêts ciblés à long terme auront pour conséquence un doublement de la base monétaire d'ici à septembre 2016 ; l'apport de liquidité dépassera alors les 1000 milliards d'euros soit pour la zone euro l'équivalent de dix points de PIB. Le soutien à l'activité et aux prix dépendra de la réponse du crédit. Il faut souligner qu'en Espagne et au Portugal les nouveaux crédits dépassent désormais les remboursements mettent un terme à un processus de désendettement de 7 ans.

Le risque de déflation d'origine salariale paraît enfin s'éloigner. En Espagne qui a pratiqué la déflation salariale, il faut noter que la rémunération horaire des employés du secteur privé progresse à nouveau, très modérément (+0,5% en 2014, contre -0,1% en 2013).

La production industrielle n'a, en France, pas aimé avril

Au mois d'avril, la production manufacturière a, en France, diminué, en volume, de 1 % dans l'industrie après une hausse de +0,5 % en mars. La production s'est également contractée pour l'ensemble de l'industrie (- 0,9 %).

Au cours des trois derniers mois, la production augmente dans l'industrie manufacturière (+0,8 %) ainsi que dans l'ensemble de l'industrie (+0,9 %).

Sur un an (des trois derniers mois 2015 par rapport à la même période de 2014), la production manufacturière augmente légèrement par rapport à celle des trois mêmes mois de 2014 (+0,2 %). Elle augmente plus nettement dans l'ensemble de l'industrie (+1,1 %).

Sur cette période, la production progresse nettement dans les industries extractives, énergie, eau (+4,8 %), les matériels de transport (+3,1%) et plus fortement encore dans la cokéfaction et raffinage (+14,2 %). Elle est quasi stable dans les autres produits industriels (+0,1 %). En revanche, la production recule dans les équipements électriques, électroniques, informatiques, machines (-2,1 %) et plus légèrement dans les industries agricoles et alimentaires (-0,6 %).

En Allemagne, la production industrielle a progressé de 0,9 % au mois de mars après avoir baissé de 0,3 % en mars. Sur un an, la hausse est de 1,4 %.

Les Etats-Unis se préparent au rebond

Après le coup de froid du début d'année, l'économie américaine semble redémarrer au cours de ce deuxième trimestre. Les ventes au détail se sont ainsi accélérées en mai grâce à une forte augmentation des achats d'automobiles et cela malgré la légère hausse du prix du carburant.

Les ventes au détail ont, en effet, augmenté de 1,2 % en mai, après un gain de 0,2% le mois précédent, chiffre révisé en hausse.

Hors automobiles, carburants, matériaux de construction et services alimentaires, les ventes au détail ont augmenté de 0,7% en mai après 0,1% en avril, chiffre révisé lui aussi en hausse. Ce chiffre est plus significatif pour apprécier la future augmentation du PIB.

Le niveau élevé de l'épargne, la hausse des prix de l'immobilier et les tensions sur le marché du travail, censées profiter aux salaires, devraient soutenir les dépenses de consommation dans les prochains mois.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Japon, toujours à la recherche d'un deuxième miracle

Sur le premier trimestre, le Japon, après une année 2014 marquée par une nouvelle récession provoquée par la hausse de la TVA, a enregistré un taux de croissance de 1 %. En rythme annualisé, cette progression correspond à une croissance de 3,9 %. Au premier trimestre, les dépenses d'investissement de capital ont progressé, en glissement trimestriel, de 2,7 %. Sur les premiers mois de l'année, les grandes entreprises exportatrices ont décidé de réinvestir localement une partie de leurs profits.

Néanmoins, l'euphorie n'est pas de mise. Le Japon est riche de son dernier miracle économique mais à force de vivre sur les acquis, l'appauvrissement la guette. La consommation privée n'a pas encore accéléré et la reprise des exportations semble s'essouffler depuis le début de l'année du fait du ralentissement des économies américaine et chinoise.

Pour les experts, seul un retour de confiance de la population permettra de générer une croissance stable dans l'Archipel. Or, cette confiance a comme limite l'érosion des revenus des Japonais.

La politique monétaire mise en œuvre conduit à la dépréciation du yen ce qui réduit le revenu réel en raison de la hausse des prix des importations, hausse qui est supérieure à l'augmentation des exportations. Pour contrecarrer l'effet dépressif de cet appauvrissement, les autorités sont condamnées à poursuivre leur politique monétaire expansive avec à la clef une spirale infernale. Il est nécessaire de maintenir en permanence des taux d'intérêt faibles. Aujourd'hui, en outre, la remontée des taux d'intérêt à long terme aurait de lourdes conséquences sur le secteur financier qui portent une grande partie de la dette publique, dette qui est possédée à plus de 90 % par les résidents. Toute hausse des taux en provoquant un effondrement des valeurs obligataires mettrait à bas l'édifice financier nippon. Il est évident que la Banque centrale du Japon n'a pas d'autre solution que transférer une part croissante de la dette publique sur son bilan. Un tel transfert ne pourra que contribuer à une dépréciation récurrente du yen.

Les facteurs pouvant casser la spirale infernale sont rares. En effet, la demande intérieure est peu dynamique en raison de la décroissance démographique. Les salaires n'augmentent pas malgré un chômage de 3,3 %. Néanmoins, les Japonais disposent toujours d'un des PIB par habitant les plus élevés de l'OCDE en raison même de la diminution de la population. Le Japon se doit donc de maintenir un fort taux d'investissement afin d'obtenir des gains de productivité et essayer d'enrayer les nombreux facteurs déflationnistes.

La Nouvelle Zélande, presque un coin de paradis

Peu connue des Français, en dehors de la qualité sportive des All Blacks, la Nouvelle Zélande bénéficie pourtant d'une économie robuste. Ce pays dont le territoire est de 269 652 km² dispose d'une population de 4,5 millions d'habitants en forte croissance (+0,8 % en 2013). Près de 68 % de la population est d'origine européenne, 10 % étant d'origine asiatique. L'espérance de vie est une des plus longues au monde, 83 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes. L'Indice de développement humain est de 0,910, la Nouvelle Zélande se classe au 7^{ème} rang sur 187 pays, la France se situe au 20^{ème} rang.

La Nouvelle Zélande est un des plus petits Etats de l'OCDE mais son PIB par habitant est comparable à celui de l'Union européenne. Ainsi, son PIB était de 201 milliards de dollars en 2014 et le PIB par habitant avait atteint 44 294 dollars contre 44 538 dollars pour la France.

Du fait de sa petite taille, de son histoire et de son positionnement géographique, la Nouvelle Zélande est ouverte sur l'extérieur. Les principaux clients de la Nouvelle Zélande sont l'Australie (23%), la Chine (12%), l'Union européenne (11%), les Etats-Unis (8,4%), le Japon, la Corée du Sud. Les principaux fournisseurs sont l'Australie (18%), l'Union européenne (16%), la Chine (16%), les Etats-Unis (14%), le Japon et Singapour. Le commerce avec la France est assez marginal.

L'économie de la Nouvelle Zélande repose la valorisation de la production agricole. Le poids de l'agriculture dans le PIB est de 7,2 % du PIB. 2% de la production mondiale de produits laitiers est néo-zélandaise. Les autres principaux produits agricoles exportés sont la viande, le bois, les fruits et les produits de la pêche. La Nouvelle-Zélande a aussi une industrie vinicole en forte expansion. Le pays dispose de nombreuses ressources naturelles, en particulier du gaz, du pétrole et du charbon.

Le secteur industriel représente moins d'un quart du PIB et emploie plus de 20% de la main d'œuvre. Parmi les principales industries du pays, l'agroalimentaire, le textile et les équipements de transport. Son positionnement géographique à proximité de l'Australie et dans la zone pacifique constitue un atout indéniable.

Le secteur des services compte pour près de 70% du PIB et emploie 72,5% de la main d'œuvre. Le tourisme est en forte croissance ces dernières années et est une importante source de devises du pays. Le commerce de détail et de gros, le secteur de la restauration et de l'hôtellerie sont des composantes majeures de l'économie néo-zélandaise, comptant pour plus de 25% du secteur des services.

La Nouvelle Zélande souffre d'un déficit important de sa balance des transactions courantes, plus de 5 % du PIB. Il est très dépendant de ses échanges commerciaux et du cours des produits agricoles.

Selon la dernière étude de l'OCDE, la Nouvelle-Zélande devrait enregistrer une croissance de 3,4 % en 2015 et de 3 % en 2016. Le pays avait fortement souffert de

la récession de 2008/2009 et avait été touché par le ralentissement de 2011/2012. Le pays dépend tout à la fois du rythme de croissance de l'Asie et de l'Europe. Le taux de chômage est de 5,7 % et est orienté à la baisse.

L'OCDE souligne que le déficit budgétaire a pratiquement disparu et que la dette des administrations publiques, 35 % du PIB est en recul. Avec une politique monétaire accommodante, le taux d'inflation devrait se situer entre 1 et 3 %. Elle était de 1,6 % en 2014.

Néanmoins, l'OCDE pointe quelques faiblesses. Les prix des logements sont élevés à Auckland, centre économique de la Nouvelle-Zélande ce qui pénalise l'attractivité du pays. Cette augmentation des prix est imputable à l'expansion économique et à la forte croissance démographique. Les contraintes foncières pèsent également sur l'offre de logements. Les ménages à faibles revenus sont confrontés à la hausse des prix de l'immobilier. Un plan afin d'accroître le parc de logement est en cours de réalisation.

La Nouvelle Zélande est également pénalisée par l'insuffisance et l'obsolescence de certaines de ses infrastructures. De plus, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Nouvelle-Zélande sont élevées en proportion du PIB. Les pouvoirs publics sont plutôt en retard pour la mise en œuvre de politiques de réduction de ces émissions dont une grande partie provient de l'agriculture.

Le commerce international, ce n'est plus comme avant

L'Organisation Mondiale du Commerce fête, en 2015, son 20^{ème} anniversaire. Durant cette période, le commerce international de biens et de services a connu une croissance sans précédent. Néanmoins, depuis la crise de 2008, l'économie mondiale semble être bel et bien entrée dans un nouveau cycle. Les échanges progressent moins vite et les antagonismes commerciaux réapparaissent.

Selon l'OMC, la croissance en volume du commerce mondial des marchandises ne s'accélérera que légèrement au cours des deux prochaines années, passant de 2,8% en 2014 à 3,3% en 2015, puis à 4,0% en 2016. La croissance du commerce restera donc bien inférieure à la moyenne annuelle de 5,1% enregistrée depuis 1990.

En 2014, le commerce international a progressé de 2,8 % ce qui porte à trois le nombre d'années consécutives durant lesquelles la croissance des échanges inférieure à 3%. Entre 2012 et 2014, leur croissance n'a été que de 2,4% en moyenne, ce qui est le plus faible taux enregistré sur trois ans en période de croissance des échanges (en excluant des années comme 1975 et 2009, où le commerce mondial a diminué).

En 2014, cette contreperformance du commerce s'explique par l'effondrement des prix du pétrole et des matières premières, par plusieurs conflits internationaux dont celui concernant l'Ukraine, par la faible croissance de la zone euro et le ralentissement des pays émergents. Au début de l'année 2015, les fluctuations des taux de change et la poursuite du ralentissement de la Chine devraient peser sur les résultats du commerce mondial.

Mais au-delà de ces aspects purement conjoncturels, plusieurs facteurs jouent en défaveur de la croissance du commerce international. L'économie poursuit son processus de tertiarisation avec à la clef des échanges qui se réalisent davantage au sein des pays. En outre, il n'était guère envisageable de maintenir un haut niveau de croissance au vue du niveau de mondialisation déjà atteint au niveau des biens industriels. Certes, la baisse du coût des transports peut jouer à court terme en faveur d'une reprise du commerce international. En revanche, il faut prendre en compte les tentations protectionnistes toujours vivaces comme le prouve le peu de progrès dans les négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC.

LE COIN DES TENDANCES

Le robot, le meilleur l'ami de l'Homme ?

D'ici 2025, 20 % des tâches humaines pourraient être assurées par des robots. Le travail industriel est déjà en grande partie robotisé et cela devrait s'accroître dans les prochaines années. Désormais, c'est au tour des services d'être concernés. Selon le cabinet Roland Berger, 3 millions d'emplois en brut (sans prendre en compte les créations d'emploi générées par les activités liés aux robots, ni ceux rendus possibles par les gains de productivité) pourraient disparaître.

Cette nouvelle vague de robotisation qui amplifie celle des années 80 ne peut pas être perçue que sous l'angle des destructions d'emplois. Elle intervient au moment même où les populations actives d'un grand nombre de pays diminuent. Les robots assurent toujours plus de travaux fastidieux et répétitifs.

Si autrefois le robot était avant tout chargé de remplacer l'ouvrier à la chaîne, il est devenu aujourd'hui de plus en plus un objet connecté muni d'une intelligence artificielle pouvant se mouvoir, voir et remplir des missions de plus en plus complexes en lieu et place de l'être humain. C'est évidemment les drones civils et militaires, c'est aussi des robots médicaux, des robots agricoles ou des robots d'assistance pour personnes âgées dépendantes.

La robotisation associée à Internet est tout à la fois une obligation pour maintenir des gains de productivité et un défi compte tenu de la nécessité de réorienter une part non négligeable de la population active, réorientation vers des activités à forte valorisation intellectuelle.

Sur un point de vue économique, la robotisation, pour le moment, a pour conséquences de transférer des emplois vers des secteurs à faible productivité (services à la personne notamment). La proportion d'emplois peu productifs augmentent quand bien même la productivité s'élève dans les secteurs robotisés. De ce fait, la robotisation aboutit à une dégradation du niveau de revenus des actifs du fait d'un plus grand nombre d'emplois à faible qualification. Cette segmentation du marché du travail qui avait été perçue dès les années 90 par Robert Reich, ancien Secrétaire d'Etat à l'emploi de Bill Clinton) pose une série de problèmes : quelles rémunérations pour le travail à forte valeur ajoutée intellectuelle ? Quelle

rémunération pour les emplois classiques de services ?, Comment élever le niveau de compétences des actifs qui du fait du problème de financement des retraites et du vieillissement devront travailler de plus en plus longtemps ?

La France a-t-elle déjà raté la bataille des robots ?

Le lundi 18 mai dernier, Emmanuel Macron, à l'occasion du lancement de la deuxième phase du plan « Nouvelle France industrielle », a déclaré que la France a « raté la robotisation ». Si pour les robots industriels, il sera difficile de revenir dans la course, en revanche, rien n'est perdu pour ceux qui interviendront dans le secteur des services, domaine où la France dispose d'un réel avantage comparatif.

La France compte 32 000 robots et seuls 5 % d'entre eux sont installés dans des entreprises de moins de 50 salariés. La France possède 2,4 % du parc robotique mondial. L'Allemagne en compte cinq fois plus (304 000 robots en activité). La Chine en a quatre fois plus que nous.

La France compte 1,2 robot pour 100 salariés dans le secteur manufacturier contre 1,5 aux Etats-Unis, 2,35 en Allemagne, 1,73 en Suède ou près de 3 au Japon. Aux Etats-Unis, ce ratio a été multiplié par 6 depuis 1998, par 2,4 en Allemagne quand il est resté stable au Japon. Les robots installés en France sont donc peu nombreux mais sont aussi plus anciens.

La robotique est traditionnellement divisée en deux segments, la robotique industrielle, marché mature dominé par les Japonais, les Américains et les Allemands, et la robotique de service (à usage personnel ou professionnel), marché émergent au potentiel de croissance considérable. Il faut souligner que les frontières entre les deux types de robotique sont poreuses.

La robotique est à l'intersection de nombreux secteurs d'activité : mécanique, électronique, optronique, logiciel embarqué, énergie, nanomatériaux, intelligence artificielle, connectique... La robotique, au-delà de l'industrie est de plus en plus présente dans les transports, la logistique, l'agriculture, la santé, les loisirs, la défense, l'éducation, la finance, la comptabilité

La robotique constitue donc un secteur d'activité en plein essor créateur d'emplois et de richesses. Selon la Commission de Bruxelles, le chiffre d'affaire de la seule robotique de service devrait être multiplié par 30 et atteindre 100 milliards d'euros en 2020. En France, il est espéré la création de quelques dizaines milliers d'emplois d'ici 5 à 10 ans.

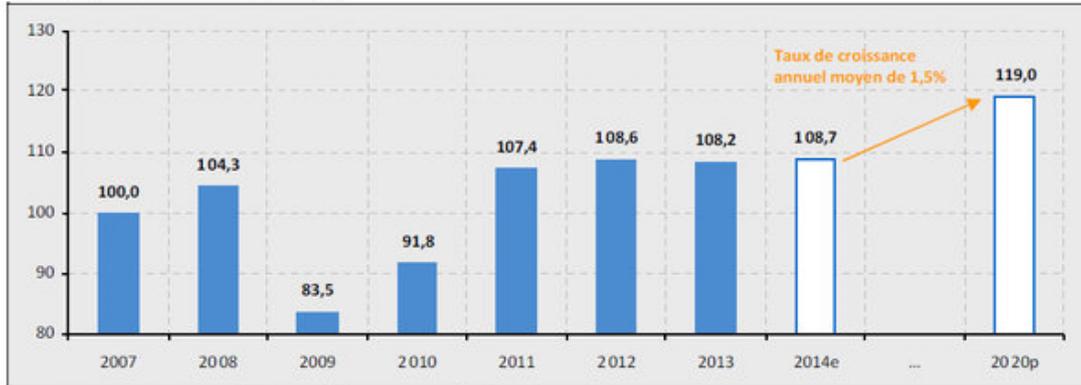
De 2008 à 2014, le taux de croissance annuel moyen de la robotique de service a été de 29,4%. La France compte de nombreuses start-up et de PME comme Aldebaran Robotics, Medtech, Infotron ou encore E.Zicom qui fabriquent de tels robots.

Les entreprises de robots industriels connaissent quelques difficultés, en France, du fait de l'étroitesse du marché national et de la baisse des prix provoquée par une

concurrence accrue. Néanmoins, une croissance de 1 à 2 % du chiffre d'affaires au sein de ce secteur est attendue.

Le chiffre d'affaires des opérateurs de la robotique industrielle en France

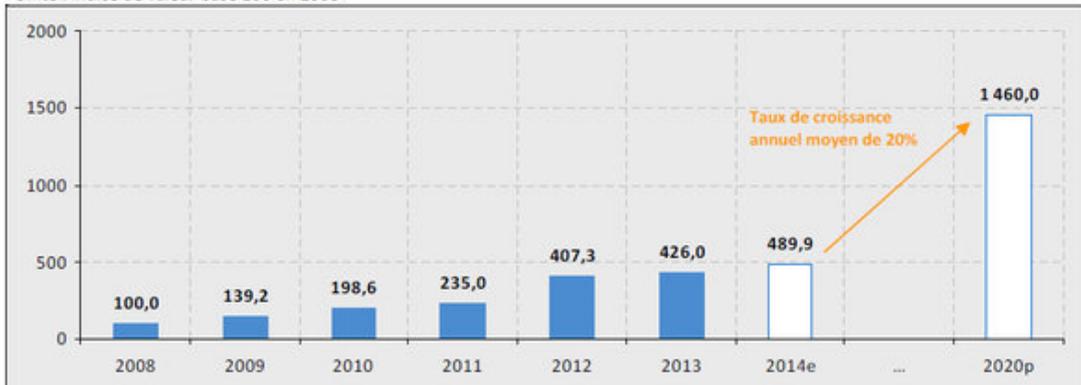
Unité : indice de valeur base 100 en 2008



Traitement, estimation et prévision Xerfi / Source : Greffes de Tribunaux de Commerce

Le chiffre d'affaires des entreprises françaises spécialisées dans la robotique de service (*)

Unité : indice de valeur base 100 en 2008



(*) Y compris drones aériens et entreprises de distribution spécialisées dans la robotique, hors *technoproviders*

Traitement, estimation et prévision Xerfi / Source : Xerfi d'après Greffes des Tribunaux de Commerce

Tableau 1
Stock de robots industriels (pour 100 emplois dans le secteur manufacturier)

	Etats-Unis	Allemagne	Zone euro hors Allemagne	Suède	Japon
1998	0,24	0,94	0,42	0,72	2,96
1999	0,25	1,05	0,47	0,76	2,99
2000	0,29	1,16	0,54	0,85	2,96
2001	0,31	1,26	0,60	0,89	2,78
2002	0,35	1,37	0,65	0,94	2,81
2003	0,41	1,50	0,70	0,98	2,92
2004	0,47	1,64	0,76	1,08	3,05
2005	0,60	1,74	0,83	1,19	3,26
2006	0,71	1,85	0,88	1,24	3,06
2007	0,82	1,93	0,93	1,29	3,06
2008	0,93	1,94	0,97	1,38	3,05
2009	1,04	1,98	1,04	1,52	2,91
2010	1,29	2,08	1,10	1,55	2,88
2011	1,37	2,16	1,13	1,59	2,91
2012	1,43	2,18	1,15	1,63	2,97
2013	1,52	2,25	1,18	1,73	2,95
2014	-	2,35	-	-	2,95

Sources : IFR International Federation of Robotics, UNECE, Natixis

Les robots financiers débarquent en France

Les robots dans le secteur de la finance existent depuis des années au sein des salles de marchés. Aujourd'hui, ils se rapprochent de l'épargnant en pouvant gérer leurs produits d'épargne. Les « robo-advisors » nés aux Etats-Unis et déjà présents à Londres commencent à faire leur apparition en France. Des sites Internet proposent aux particuliers une gestion automatisée de leurs actifs par ordinateur grâce à une batterie d'algorithmes et de statistiques. Outre-Atlantique, Wealthfront gère 2 milliards de dollars d'actifs. Bettermen a atteint 1,4 milliard de dollars de gestion sous actifs. 75 000 particuliers américains ont souscrit à ce type de gestion selon une étude publiée mi-mars par Goldman Sachs.

En France, une association regroupant les sociétés développant ce type de site est née, « l'Association fintech » – contraction de finance et de technologie. Ces sociétés visent les 25-30 ans, la génération ultra-digitale qui ne se déplace jamais en agence bancaire et qui commence à épargner. Aux Etats-Unis, cette génération est appelée les « Henry », pour « high earning, not rich yet »...

Si certains croient au succès de ces sites, d'autres rappellent que les Français expriment encore peu d'appétence pour les contrats d'assurance-vie sur Internet l'illustre. Ils ne représentent que 2 % de la collecte de l'assurance-vie.

Restera-t-il demain un hôtel en France ?

L'Hexagone est la première destination touristique mondiale. Notre pays a accueilli l'an dernier 83,7 millions de touristes mais ils restent peu de temps sur le territoire et dépensent moins qu'en Espagne ou qu'aux Etats-Unis. La France traîne, en outre, une mauvaise réputation au niveau de l'accueil. Les hôtels sont jugés fréquemment vétustes. Au-delà des clichés, l'hôtellerie éprouve quelques difficultés à se moderniser. Depuis plusieurs années, le contexte économique mais aussi de l'évolution du tourisme avec la digitalisation de la réservation, le développement des

locations saisonnières, le partage de logement n'ont pas facilité la vie des hôteliers qui doivent faire face à des coûts salariaux et à des contraintes administratives en progression. Ce secteur d'activité qui emploie plus de deux millions de personnes devrait donc évoluer afin de pouvoir bénéficier de la montée en puissance des classes moyennes à l'échelle mondiale. Si, aujourd'hui, elles sont évaluées à 1 milliards d'habitants, elles devraient représenter, d'ici 2030, 3 milliards d'habitants.

Les derniers résultats sont inquiétants

En 2014, le nombre de nuitées en hôtel a baissé de 1,2 % en France. La baisse est plus sensible pour les nuitées des résidents (-1,4 %) sachant que les touristes étrangers sont à l'origine de 33 % des nuitées. Le marché de l'hôtellerie française représente 15 % du marché européen (en nombre de nuitées). La France occupe la première place (403 millions de nuitées) devant l'Espagne (401 millions) et l'Italie (370 millions). Grâce au tourisme d'affaires et à son poids démographique, l'Allemagne arrive en 4^{ème} position (366 millions). La baisse enregistrée en France s'explique par les difficultés économiques qui a pesé sur le budget « vacances » des Français mais aussi par le développement de formes alternatives d'hébergement touristique. Les locations saisonnières sont dopées tant par une offre de plus en plus importante et par le développement de sites Internet comme airbnb, abritel, booking.com. Le partage de logements contribue également à la baisse des séjours dans les hôtels. La réduction des budgets « déplacements » des entreprises a pesé également sur l'activité de l'hôtellerie.

Les indépendants peuvent-ils survivre ?

Ce sont les indépendants se situant dans les catégories modestes (1 à 2 étoiles) qui souffrent le plus. Ils sont de plus en plus tributaires de sites Internet comme booking.com qui sont des voies de passage obligées pour la réservation. Ces sites peuvent se rémunérer jusqu'à plus de 15 % de la valeur de la chambre. L'augmentation des normes sanitaires et de sécurité accroît les coûts.

Il est de plus en plus difficile pour les indépendants de résister face aux chaînes (franchises ou en gestion directe). L'appartenance à un réseau devient une obligation afin de capter une clientèle qui est de plus en plus connectée.

En France, les chaînes hôtelières apparues dans les années 1960 contrôlent une part de plus en plus importante du parc hôtelier. Toutes gammes confondues, les hôtels de chaîne représentaient, en 2014, 23 % des établissements et 47 % des chambres contre un huitième des hôtels et un tiers des chambres en 2000. Pour mémoire, la France comptait l'année dernière 18 300 hôtels de tourisme d'au moins 5 chambres ayant ouvert tout ou partie de l'année mettant à disposition un total de 650 000 chambres. Chaque jour, en moyenne, 543 000 personnes ont occupé 346 000 chambres, soit un peu plus d'une personne et demie par chambre.

Le parc hôtelier, de chaîne ou indépendant, est dominé par les 2-3 étoiles, qui proposent au total 60 % des chambres. Le haut de gamme (4-5 étoiles) offre 21 % des chambres. Les chaînes sont plus souvent classées que les indépendants. Elles sont surreprésentées parmi les 1 étoile (85 % des chambres). Elles devancent aussi

les indépendants dans les 4-5 étoiles (63 % des chambres), même si certains établissements de très haut de gamme demeurent indépendants. Un établissement dit « indépendant », au sens où il n'appartient pas à une chaîne, peut appartenir malgré tout à un groupe au sens économique, possédant ou non d'autres hôtels ou à un réseau.

En moyenne, les hôtels de chaîne sont trois fois plus grands que les indépendants (80 chambres pour les premiers contre 25 pour les seconds).

Les hôtels de chaîne sont implantés dans les lieux favorables à une fréquentation régulière. Leurs chambres sont installées à plus de 80 % en zone urbaine (agglomérations de Paris ou de province), contre un peu plus de la moitié pour les indépendants. Ils y réalisent 83 % de leurs nuitées contre 55 % pour les hôtels indépendants.

A contrario, les zones rurales et les stations de ski n'accueillent que 5 % des chambres des hôtels de chaîne, mais 28 % de celles des indépendants.

Les hôtels de chaîne affichent de meilleurs taux d'occupation que les indépendants, supérieurs de 10 points en moyenne. Ainsi, avec 47 % des chambres offertes et une plus forte occupation, ils louent annuellement 51 % des chambres.

À classement identique, les taux d'occupation sont toujours plus élevés pour les chaînes. L'écart est moins élevé pour les hôtels les plus hauts classés. Entre les établissements non classés et les 4-5 étoiles, le taux varie de 61 % à 67 % pour les chaînes et de 43 % à 62 % pour les indépendants. Il faut souligner qu'en région parisienne l'écart est également faible avec un taux d'occupation très élevé, plus de 75 %.

Le tourisme d'affaires qui représente 41 % des nuitées contribue davantage aux nuitées des hôtels de chaîne (à hauteur de 46 %) qu'à celles des indépendants (36 %).

La clientèle en provenance de l'étranger représente 37 % des nuitées dans les hôtels, qu'ils soient de chaîne ou indépendants. Pour les deux types d'hôtels, la part des nuitées étrangères croît avec le classement : de 20 % environ en entrée de gamme à plus de 50 % dans le haut de gamme. Globalement, compte tenu de la structure du parc, le milieu-haut de gamme accueille la majorité des nuitées étrangères.

L'agglomération parisienne capte 52 % des nuitées des touristes étrangers, alors qu'elle n'accueille que 22 % des nuitées des résidents français. Les étrangers représentent ainsi 58 % des nuitées dans l'agglomération contre 26 % sur le reste du territoire.

Dans l'agglomération parisienne, les hôtels de chaîne reçoivent proportionnellement moins d'étrangers que les hôtels indépendants (54 % contre 64 %). Cependant, étant donné leur poids dans l'offre de chambres, ils accueillent quotidiennement près de 60 000 touristes étrangers, soit 30 % de plus que les hôtels indépendants.

L'hôtellerie indépendante se situe essentiellement dans Paris (80 % des chambres), privilégiant un emplacement central dans un cadre plus personnalisé. À l'inverse, les hôtels de chaîne sont majoritairement présents en dehors de Paris (63 % des chambres), en particulier dans l'immédiate petite couronne, autour des aéroports et des parcs de loisirs.

Le fonctionnement en continu est quasi général pour les hôtels de chaîne (90 %), mais minoritaire pour les hôtels indépendants (36 %). Il est également la norme dans l'urbain et pour les hôtels les plus grands. 71 % des chambres sont ainsi à disposition du public toute l'année.

Le plan du Gouvernement

Face aux problèmes que les hôteliers rencontrent, les pouvoirs publics viennent d'annoncer quelques mesures avec comme objectif se donner les moyens d'accueillir 100 millions de touristes en 2020.

Ainsi, le Gouvernement a autorisé les hôteliers à pouvoir conserver la liberté de leur prix même s'ils passent par les centrales de réservations. Actuellement 50% des réservations se font sur internet par des plateformes comme Booking.com, HRS ou Expedia. Jusqu'à maintenant, les hôteliers étaient obligés de s'aligner sur le tarif pratiqué en ligne, sans possibilité de réduction. La loi Macron a supprimé cette « parité tarifaire ».

Les hôteliers pourront pratiquer des offres promotionnelles sur le site internet de l'hôtel. La loi crée un contrat de mandat entre hôteliers et centrales de réservation qui devrait clarifier les responsabilités de chacun

Laurent Fabius a également annoncé la création d'un fond d'investissement géré par la Caisse des Dépôts et doté de plusieurs centaines de millions d'euros visant à faciliter la modernisation des hôtels. Ce Fonds d'Investissement Tourisme (FIT) devrait être constitué à l'automne. Bpifrance a également décidé de mettre à disposition un guichet de financement pour les professionnels du tourisme.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 15 juin

Au **Japon**, il faudra suivre les résultats de **la balance commerciale** du mois d'avril. En mars, la balance commerciale avait été à nouveau déficitaire. Le déficit devrait être encore d'actualité en avril.

En **France**, jusqu'au 21 juin, **le salon aéronautique du Bourget** avec de possibles contrats pour Airbus et Boeing.

Pour la **zone euro**, seront connus **les résultats de la balance commerciale** du mois d'avril.

Mardi 16 juin

En **France**, l'INSEE publiera **les créations d'entreprise** pour le mois de mai.

A **Londres**, sera rendu public **le taux d'inflation britannique** du mois de mai. Il devrait être comme pour le reste de l'Europe en hausse. Sur un an, le taux d'inflation devrait être de 0,3 %.

En **Allemagne**, sera publié **l'indice ZEW du sentiment des investisseurs** pour le mois de juin.

A **Bruxelles**, sera communiqué **le résultat des immatriculations automobiles** en Europe pour le mois de mai.

A **Luxembourg**, il faudra suivre le **jugement de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur le programme OMT de la BCE**.

Aux Etats-Unis, première journée de réunion du **FOMC de la FED**.

Toujours aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **les permis de construire et les mises en chantier** du mois d'avril.

Mercredi 17 juin

Au **Royaume-Uni**, sera communiqué **le taux de chômage** de mois de mai.

Pour la **zone euro**, sera connu **le taux d'inflation** du mois de mai (taux définitif).

Aux **Etats-Unis**, la **FED communiquera sur les taux**. Le teasing pour la hausse devrait se poursuivre mais sauf surprise, la hausse ne sera pas annoncée cette fois-ci. La FED publiera également ses prévisions économiques.

Jeudi 18 juin

En Chine, seront connus les prix de l'immobilier de mai.

Au **Canada**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois de mai.

A Bruxelles, se réunira l'Eurogroupe avec la Grèce à l'ordre du jour.

Aux Etats-Unis, sera communiqué le taux d'inflation de mai. Seront rendus publics l'indice des indicateurs avancés et l'indice Philly Fed.

Vendredi 19 juin

Au **Japon**, la Banque centrale rendra publique **ses décisions sur les taux.**

A **Berlin**, seront communiqués **les prix à la production** de mai.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC